

À LA UNE

MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La reconnaissance, et après ?

Bordeaux poursuit le travail sur son passé colonial. État des lieux à l'occasion de la journée internationale de commémoration des victimes de la traite transatlantique.

PAGES 2 - 3

La statue de Modeste Testas sur le quai des Chartrons, réalisée par Woodyly Caymitte dit Filipo, artiste haïtien.

PAGE 4

**PLUS ÉCOUTÉES
MORTES
QUE VIVANTES**

**Procès du féminicide
de Chahinez Daoud.
Où en est la société
sur les violences faites
aux femmes ?**

**Le Brésil
entraîne
Bordeaux dans
sa danse pour
onze jours de
festivités.**

La chanteuse brésilienne Flavia Coelho partagera la scène du Rocher de Palmer avec Lucas Santtana, demain soir.

PAGE 8



MAISON DES ESCLAVAGES ET DES RÉSISTANCES

Un chantier qui se fait attendre

À Bordeaux, les stigmates de la traite négrière se font toujours ressentir, faute de politiques mémorielles suffisantes. À l'initiative de l'association Mémoires et partages, le projet de la Maison esclavages et résistances, pourtant voulu depuis plusieurs années, est toujours en gestation.

« Le passé négrier de Bordeaux est de plus en plus visible, mais il reste figé avec des statues, des plaques. La Maison esclavages et résistances (MER) veut être un lieu vivant qui organisera des conférences, des animations, des spectacles pour rappeler le passé mais également se tourner vers l'avenir. » Pour Aurélie Bambuck, journaliste et descendante de personnes esclavisées, le devoir de mémoire est une longue lutte contre l'oubli qui doit aussi s'incarner dans un lieu physique. Celui-ci vise également à dénoncer et informer sur les esclavages contemporains. Ainsi, Aurélie Bambuck a rejoint en 2022 la mission de préfiguration, lancée par l'association Mémoires et partages. Elle vise à établir une feuille de route de réalisation de

ce lieu mémoriel : « En tant que descendante de personnes esclavisées, j'ai découvert mes origines bordelaises en faisant ma généalogie, il me semblait nécessaire de participer à ce projet. » En tout, ce sont cinq collectifs mobilisés, de la Mairie de Bordeaux à l'État, accompagnés par 42 personnalités bordelaises, dont Karfa Diallo président de la mission, fondateur de Mémoires et partages et conseiller régional EELV.

Toujours en audit

En 2023, la mission rend son rapport à la Mairie de Bordeaux et recommande « l'investissement public qui répond à un devoir de mémoire sur ce crime contre l'humanité qui a fait une partie de la prospérité



Cabela Kouléon, secrétaire générale de la mission de préfiguration.

bordelaise ». La mission énonce dans ses préconisations : « Seul un projet d'envergure, soutenu par une volonté politique inscrite dans la durée, peut utilement contribuer à affirmer la mémoire de Bordeaux et à ressouder une cohésion autour d'un récit-partage. » Dans la foulée, la Mairie lance un audit mené par ses agents : « On a recruté une chargée de mission sur la politique mémorielle, qui donnera dans quelques mois un premier état des lieux de l'existant. Elle nous interpellera sur ce que doit être fait pour répondre aux attentes de la mission », déclare Baptiste Maurin, adjoint au maire de Bordeaux chargé du patrimoine et du matrimoine.

Une mobilisation tenace

Dans l'attente d'une action de la Mairie, les militantes associatives ont continué de consolider le projet. Le port autonome de Bordeaux, après plus de cinq ans de discussions avec Mémoires et partages a reconfirmé sa volonté de mener à bien la construction de la Maison en qualifiant le projet de cohérent avec l'histoire du port. Côté finances, l'association n'est pas au repos. Les travaux avaient été estimés par la Mairie à 5,6 millions d'euros en 2022, le promoteur immobilier bordelais Norbert Fradin, également vice-président de la mission de préfiguration, se serait

« Seul un projet d'envergure, soutenu par une volonté politique inscrite dans la durée, peut utilement contribuer à affirmer la mémoire de Bordeaux. »

positionné en mécène. Dès la remise du rapport de la mission de préfiguration en 2023, la Mairie avait planifié que les travaux se termineraient courant 2026. Une date illusoire reconnue par Cahela Kouléon, secrétaire générale de la mission de préfiguration : « En 2026 c'est impossible, mais mieux vaut prendre du temps pour que cela soit bien fait. » Depuis 2023, les clés sont dans les mains de la Mairie de Bordeaux, qui tarde à donner son aval à un projet attendu.

Sofia Goudjil, Pierre Lassauge et Justine Rouillard



Pour les associations, les plaques et stèles comme le buste de Toussaint Louverture au milieu du square éponyme ne suffisent plus pour commémorer la mémoire esclavagiste de Bordeaux.

La traite bordelaise en chiffres

2^e

Au XVIII^e siècle, Bordeaux était le deuxième port négrier français, après Nantes et avant celui de La Rochelle

Source : Bordeaux au XVIII^e siècle. Le commerce atlantique et l'esclavage de F. Hubert, C.Block, J. de Cauna paru en 2010



La traite bordelaise représente

13%

du trafic colonial français entre 1713 et 1792 soit 417 expéditions.

Nantes était le port négrier le plus important avec 1 470 expéditions répertoriées sur cette période.

Source: A.Romain, Saint-Malo au temps des négriers, Karthala, 2001



150 000

captif-ves africain-es ont été déporté-es par la traite bordelaise entre 1672 et 1837.

Les Antilles étaient la principale destination des négriers bordelais.



Ces îles étaient essentielles au commerce bordelais.

Source : Archives Bordeaux Métropole

Infographie de Louise Fornili

Un lent parcours de commémoration

La ville recèle de nombreux sites, témoins de son passé esclavagiste. Le nécessaire travail de mémoire, lancé depuis 15 ans, suscite des polémiques récurrentes.

• L'Entrepôt Lainé

Il y a presque 200 ans de cela, entre les murs de l'actuel Centre d'arts plastiques contemporains (CAPC) existait l'Entrepôt réel des denrées coloniales de Bordeaux, propriété d'esclavagistes bordelais, les Lainé. À l'abandon au XX^e siècle, il est racheté par la Ville, et devient peu à peu un lieu culturel, investi définitivement par le CAPC dans les années 80.

En 2023, lors du cinquantenaire du musée, le bâtiment a été pris au cœur d'une polémique pour son « déni de la mémoire d'un crime contre l'humanité », selon l'association Mémoires et partages. En cause : une description incomplète du passif des lieux sur son site internet. Elle a, depuis, été

modifiée et dès l'entrée du musée, les visiteurs trouveront prochainement une présentation de l'histoire esclavagiste de l'Entrepôt.

• Le musée d'Aquitaine

Ce n'est qu'en 2011 que l'histoire coloniale de Bordeaux est apparue dans la collection du musée d'Aquitaine. Mais le traitement de celle-ci avait déclenché une véhémentement tribune menée en 2019 par 17 écrivain-es dans *Le Monde*. À sa tête, l'écrivaine bordelaise Anne-Marie Garat, suivie entre autres d'Annie Ernaux et Sylvie Germain, dénonçait « un cartel aux relents révisionnistes sur la traite ». On pouvait y lire que les « noirs et gens de couleurs viennent à Bordeaux au XVIII^e siècle ». « De leur propre chef, par goût du

voyage ? » pointaient avec sarcasme les auteur-ices. Le texte a été rectifié depuis, sur l'un des 300 cartels retraçant l'histoire de la ville.

• Et encore des dizaines d'autres à commémorer

Depuis l'an dernier, l'entrepôt de denrées coloniales *Banania* – dont les images de la marque reprennent les stéréotypes raciaux de l'époque – est orné d'une gigantesque fresque collective *Bananiarama*. Bob Marley y surplombe une mer agitée avalant des bateaux négriers en feu.

Mais si ce devoir de mémoire est peu à peu réalisé par une ville acceptant difficilement son lourd passé, nombre de lieux restent ignorés. Comme la place des Quinconces, qui accueillait des foires coloniales, les nombreux « mascarons », visages de pierre des personnes esclavisées qui ornent les bâtiments de la ville, les rues portant des noms de colonisateurs peu à peu expliqués... Le travail mémoriel n'en est qu'à ses débuts, à Bordeaux.

Alix Villeroy



Masaron colonial sur une façade de la place de la Bourse.



La fresque commémorative Bananiarama, quai de Brazza.

« Déployer une vraie pédagogie mémorielle »



Yoann Lopez, sociologue, a été chargé de mission de politique mémorielle de lutte contre le racisme et l'antisémitisme de 2018 à 2024 à la mairie de Bordeaux.

Yoann Lopez, sociologue, revient sur l'amnésie des pouvoirs publics de la ville à propos de son passé.

Imprimatur - Quelle feuille de route préconisez-vous pour Bordeaux ?

Yoann Lopez - Il est nécessaire de créer de nouveaux supports pour entretenir et diffuser la mémoire, des lieux physiques dédiés pour se retrouver, engager la discussion et éduquer. Le projet de la Maison esclavages et résistances synthétise tout cela. L'autre point essentiel, c'est le déploiement d'une vraie pédagogie mémorielle, qui

utilise les réseaux sociaux et impulse les médias plus traditionnels pour informer sur la réalité historique de la ville. L'art, la culture de manière générale peuvent aussi aider à diffuser le récit mémoriel, à minima un message d'éveil des consciences. Surtout, on doit renforcer et donner plus de moyens aux acteurs associatifs afin de mieux lutter contre l'oubli mais aussi pour mieux préparer le futur de l'éducation aux mémoires.

I. - Les politiques mémorielles sont-elles toutes traitées équitablement ?

Y. L. - On doit comprendre les différentes pratiques de discrimination. Elles mettent en place des inégalités de reconnaissance et de considération historique et mémorielle. Les militant-es associatives ont perçu comme une inégalité et ont alerté sur le défaut de traitement de la reconnaissance de l'esclavage et de la traite comparé aux autres politiques

mémorielles. Notamment le traitement d'événements traumatiques comme la Shoah, qui reste mètre-étalon en matière mémorielle et de reconnaissance des victimes.

I. - Comment expliquer cette mise de côté de la mémoire des victimes de l'esclavage ?

Y. L. - La ville a pendant longtemps vanté une richesse gagnée sur le commerce viti-vinicole permise grâce à une caste bourgeoise de commerçant-es, qui ont créé cette renommée nationale, puis mondiale. La traite a aussi largement contribué à la faire gagner en puissance. Mais la ville de Bordeaux a fait preuve de ce que le philosophe Paul Ricoeur appelle un « oubli de réserve », c'est-à-dire que l'on attend des temps meilleurs pour se souvenir. Bordeaux n'a réellement commencé son devoir de mémoire qu'à partir de 2005. Elle a d'abord reconnu officiellement et publiquement avec des commémorations et la création de lieux de mémoire, qui restent malheureusement peu nombreux et peu perceptibles. Avec le temps et la disparition de certains groupes sociaux qui entretiennent cette mémoire, il ne

reste souvent plus que la dimension symbolique.

I. - Quel bilan peut-on tenir pour Bordeaux ?

Y. L. - Il est illusoire de penser que les actions entreprises depuis 2005 à Bordeaux règlent le contentieux que la ville entretient avec son passé négrier et esclavagiste. L'« oubli de réserve », trop longtemps invoqué, n'a fait que retarder la mise en place d'actions concrètes de reconnaissance afin de patrimonialiser le passé de la ville. Sans la reconnaissance de l'oubli, il ne peut pas y avoir de mémoire, et le fait de remettre en cause cet oubli permet d'adopter une posture précieuse à minima critique sur le passé de Bordeaux. Les milieux associatifs locaux, par leur dévouement, initient le rétablissement d'une réalité historique qui fait défaut mais qui rappelle un mal de vérité essentiel.

*L'oubli de réserve est un concept du philosophe Paul Ricoeur qui désigne un oubli à durée indéterminée ou éphémère qui attend de ressurgir à un moment jugé opportun.

Propos recueillis par Pierre Lassauge

« Pour changer les choses, notre analyse doit être systémique »

Hier s'est ouvert le procès de Mounir Boutaa, accusé d'avoir assassiné son épouse Chahinez Daoud, brûlée vive à Mérignac en 2021. La sociologue Laetitia Franquet appelle à un changement systémique et une responsabilisation collective.



Laetitia Franquet est chercheuse associée en science politique et sociologie comparative au Centre Émile Durkheim de Bordeaux. Spécialiste des violences de genre, elle a travaillé sur leurs traitements médiatiques et judiciaires en France et en Espagne.

Imprimatur - Avant d'être tuée, Chahinez Daoud a été plusieurs fois battue et harcelée par son mari. Elle a déposé plainte à trois reprises. Comment expliquez-vous les défaillances structurelles de la chaîne pénale dans cette affaire ?

Laetitia Franquet - Ces défaillances s'expliquent d'abord par un manque de compréhension de ce qu'est un féminicide. En France, nous restons encore sur une analyse en termes de violences intra-familiales ou conjugales. Ce serait la relation interpersonnelle au sein du couple qui expliquerait la violence: le linge sale serait à laver

en famille. Or pour que les choses changent, pour que toutes les actrices se sentent concernées et mobilisées face aux violences de genre, notre analyse doit être systémique. Nous sommes face à un problème sociétal de patriarcat.

I. - L'Espagne fait office de modèle européen en termes de lutte contre les violences faites aux femmes. En 16 ans, le nombre de féminicides y a été divisé par trois pour atteindre le nombre de 30 en 2020. Comment initier ce changement sociétal en France ?

L. F. - En Espagne, le principe de l'égalité femmes-hommes a été

inscrit dans la nouvelle constitution en 1978 et une loi de protection intégrale contre les violences de genre a été adoptée en 2004. C'est un féminisme d'État. En France, ce n'est pas le cas. Le mouvement n'est porté que par les associations militantes, et ce, avec peu de moyens. Dénoncer la chaîne pénale dans le féminicide de Chahinez Daoud est donc trop facile : regardez le budget alloué à la justice. La défaillance, c'est celle de l'État dans la protection des citoyennes françaises.

I. - La question des violences de genre fait désormais l'objet de nombreuses campagnes de communication et d'une importante couverture médiatique. Pourtant, les violences conjugales enregistrées en 2023, recensées par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), ont augmenté de 10 % par rapport à 2022. La sensibilisation est-elle efficace ?

L. F. - La libération de la parole explique en partie ce chiffre. Mais la communication doit désormais être adressée non pas seulement aux femmes victimes, mais aussi au reste de la société. Que dois-je faire si je suis témoin de violences ? Comment puis-je agir en tant que voisin-e, ami-e, collègue ? Il faut progresser sur cette notion de contrôle social informel. Nous

avons tous-tes un rôle à jouer dans la protection des femmes et la lutte contre les inégalités de genre. C'est une question citoyenne collective. Il faut donc informer les gens sur la place qu'ils et elles ont à prendre dans ce combat.

Propos recueillis par Matthieu Gaillard

3919

Un numéro d'écoute pour toutes les violences sexistes et sexuelles

Vous êtes victime de violences, proche de victime, témoin d'une situation de violences ou professionnel-le ? Au 3919, 24h/24, 7j/7, une équipe de professionnelles vous écoute, vous indique la marche à suivre et, en fonction des demandes, vous oriente vers un dispositif local d'accompagnement. Le numéro est gratuit, accessible aux sourd-es et malentendant-es, et propose une écoute en 13 langues différentes.

Être écoutées et trouver refuge

Le Point info femmes de Mériadeck propose un accueil confidentiel aux victimes de violences conjugales. Les associations féministes restent mobilisées.

La façade colorée du Point info femmes de Mériadeck attire le regard. Il est 10 h, lorsqu'une femme s'en approche. Elle hésite. Ses yeux s'attardent sur l'affiche placardée à gauche de l'entrée : « Réagir face aux violences conjugales. » Juste en dessous, en gras, le 3919, numéro national d'écoute. Avant même de pousser la porte de ce lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, le message est là. À l'intérieur, Sophie*, chargée d'accueil, veille depuis son

bureau. Lorsqu'une silhouette hésitante se dessine derrière la vitrine occultante, elle tire la porte avec un sourire rassurant. « Bonjour, entrez », lui dit-elle. Ici, pas besoin de rendez-vous. Sophie poursuit : « Vous pouvez être reçue par des professionnels, de manière confidentielle et anonyme. » La structure connaît déjà la bénéficiaire d'aujourd'hui. Mais ce jour-là, elle espérait voir la juriste... qui n'est pas de permanence. Lorsqu'il n'y a pas d'urgence, la question de Sophie reste toujours la même : « Quand pouvez-vous revenir ? »

Le Point info femmes a été installé en plein cœur du centre commercial pendant le confinement, sous l'impulsion du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Gironde. Un choix stratégique confie Sophie : « Certaines femmes sont géolocalisées par leurs compagnons sans le savoir. Ici, elles peuvent entrer sans éveiller les soupçons. »

Un lieu stratégique et discret

Le local, niché au deuxième étage, entre H&M et Bleu Libellule, passe inaperçu. Marie, venue attendre son train, ignore qu'un refuge se trouve ici mais ne s'en étonne pas : « Faire les courses, c'est une activité anodine et souvent féminine. Quand on subit des violences intrafamiliales, aller au supermarché seule devient un prétexte pour souffler... et demander de l'aide. » Et elles sont nombreuses à venir. En 2024, 995 femmes ont poussé cette porte, entraînant 424 entretiens personnalisés. La fréquentation a bondi de 24 % entre 2023 et 2024, et les entretiens de 19 %. Les féminicides, eux, ne reculent pas. On se rappelle Chahinez Daoud, brûlée vive à Mérignac par son ex-mari, Mounir Boutaa dont le procès s'est ouvert hier aux Assises de Bordeaux.



Le Point info femmes est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30.

« Ce féminicide a changé beaucoup de choses », se souvient Corinne Aimé, vice-présidente de la Maison de Simone, un centre d'hébergement pour les victimes. Elle est présente aujourd'hui au Point info. « Dans la police, la prise en charge est désormais assurée par des personnes mieux formées, poursuit-elle. Une juridiction spécialisée a vu le jour, avec un accueil spécifique pour les victimes. » La Maison de Simone héberge jusqu'à sept femmes et leurs enfants, parfois passés par le Point info.

Des avancées, mais des violences qui persistent

Tandis que les associations se démentent, les chiffres des violences conjugales restent alarmants. En 2023, en Gironde, 6 183 victimes ont été recensées par les forces

de l'ordre, contre 5 618 en 2022. Soit une hausse de 10 %. « Même si la parole se libère, de nombreux dossiers sont classés sans suite alors que les preuves sont là », constate la vice-présidente de l'association. Corinne Aimé espère une seule chose : « Que justice soit rendue. » Au fond du local prêté par le centre commercial, une pièce débordante de vêtements et de jouets donnés. Deux femmes, accompagnées d'un enfant, fouillent dans le tas. Sophie observe : « Certaines sont en situation de précarité, d'autres sont parties en urgence de chez elles, sans rien. Les étagères sont pleines, mais jamais assez ». L'association accepte les dons directement dans ses locaux.

*Elle n'a pas souhaité communiquer son nom.

Emma Likaj

ENQUÊTE

Greenwashing : le World impact summit fait la Total

La 7^e édition du *World impact summit* rassemble aujourd'hui et demain, à Bordeaux, des décideur-euses public-ques et privé-es autour de la transition écologique. Parmi les invité-es, des banques qui investissent dans TotalEnergies. Difficile de ne pas y voir du *greenwashing*.

Amazon, Vinci, LCL, Bouygues... Ces noms qui n'évoquent pas franchement l'écologie font pourtant l'affiche du *World impact summit* (WIS), vitrine de l'innovation durable, qui s'installe jusqu'à demain à l'Arkéa Arena. Lancé en 2018 par Nicolas Pereira, l'évènement prend la voie de l'eau : Estelle Lefebvre est marraine de cette 7^e édition, qui en plus met à l'honneur Paul Watson, protecteur des baleines et fondateur de l'ONG *Sea Shepherd*.

Aux côtés de sociétés de gestion de fonds, trois représentants de la banque LCL s'accaparent une table ronde sur la finance comme outil de décarbonation. Casting qui fait tiquer alors que la campagne *Defund TotalEnergies* révèle que le groupe Crédit agricole, auquel appartient LCL, est le premier investisseur européen du géant pétro-gazier. Pour rappel, TotalEnergies est lié à une vingtaine de « bombes carbone » – des projets pétroliers et gaziers susceptibles de dégager plus d'une gigatonne d'équivalent CO₂* dans l'atmosphère, d'après le recensement d'une ONG repris dans un rapport du Sénat. Contacté-es, ni LCL ni les organisateur-ices du WIS n'ont donné suite à nos demandes d'interview.

« Une fenêtre de *greenwashing* gratuite »

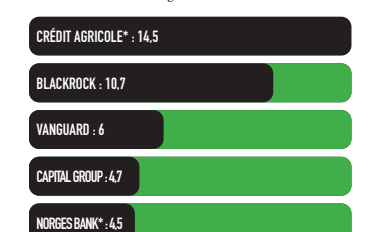
Une banque comme LCL qui intervient sur les bonnes pratiques de la transition écologique... La pilule passe mal pour Raphaël Cros, chargé de campagne sur l'impact des banques pour *Reclaim Finance*, une ONG membre de *Defund TotalEnergies*. « Il faut regarder les choses en face : c'est leur donner une fenêtre de *greenwashing* gratuite. » Le mot est lâché. Pour l'ONU, le *greenwashing* désigne des pratiques qui visent à

tromper le public sur la vertu écologique de certains produits ou services. « C'est normal que les grands groupes puissent s'exprimer, ajoute Raphaël Cros, mais il faut s'assurer que des contradicteurs soient présents pour pointer les limites des solutions proposées. » En l'absence de représentation scientifique autour des tables du WIS, cette année, les limites risquent donc de rester implicites.

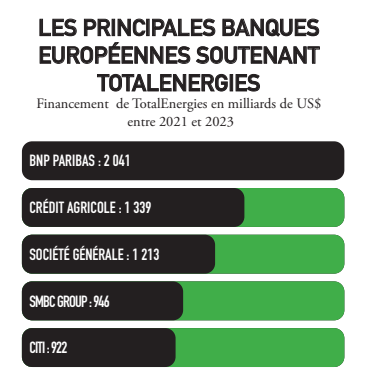
Johan Dos Santos Fernandes et Louise Jouveshomme

*L'équivalent CO₂ (CO₂-eq) est une mesure utilisée pour comparer les émissions de différents gaz à effet de serre (GES). En d'autres termes, le CO₂ joue le rôle de mètre-étalon pour illustrer le potentiel de réchauffement climatique des autres GES.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEURS EUROPÉENS SOUTENANT TOTALENERGIES



LES PRINCIPALES BANQUES EUROPÉENNES SOUTENANT TOTALENERGIES



Source : *Defund TotalEnergies*

ENTRETIEN

Pesticides : des alternatives limitées

Du 20 au 30 mars, se tient la 20^e édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides. Laurent Delière, chercheur en agroécologie des vignes, rappelle les difficultés du milieu viticole à se passer des produits phytosanitaires, malgré les alternatives.

Imprimatur - La Gironde est l'un des départements les plus consommateurs de pesticides avec 3 370 tonnes achetées en 2022 selon l'association *Génération Futures*. Comment peut-on expliquer cette consommation ?

Laurent Delière - La viticulture est une culture qui consomme une grande quantité de pesticides. La raison première est la surface viticole de la Gironde. Ce n'est pas du fait des pratiques des viticulteur-ices. Si on ne regarde que le tonnage, il y a une augmentation. Mais cette augmentation concerne des produits moins dangereux que les années précédentes. Le tonnage acheté n'est pas un bon indicateur des progrès faits par la filière viticole sur l'usage des pesticides.

I. - Peut-on espérer une baisse de l'usage des pesticides en Gironde ?

L. D. - L'utilisation de pesticides comme les produits phytosanitaires ne baisse pas comme on l'aurait souhaité ni comme prévu dans les différents plans du réseau Dephy. Mais il y a des évolutions quantitatives assez importantes. C'est à dire qu'il y a moins de produits hautement toxiques, plus de biocontrôle [ndlr : ensemble de mécanismes naturels pour protéger les plantes] et moins d'herbicides (4 %). Les pesticides utilisés en vigne sont à 80 % des fongicides. Or, aujourd'hui, nous ne sommes pas en capacité de maîtriser les bioagresseurs comme le mildiou sans l'application préventive de produits toxiques tel que le fongicide.

Si on compare 2022 à 2024, l'usage des pesticides augmente parce que le climat favorise l'apparition des parasites. Dans ces conditions, les récoltes poussent plus facilement avec l'utilisation des pesticides.



Laurent Delière, chercheur à l'INRAE de Bordeaux dans l'unité Santé et agroécologie.

I. - Les alternatives proposées par l'agroécologie sont-elles efficaces ?

L. D. - Techniquement, on sait cultiver les vignes sans herbicides mais cela pose des limites de rendement et de temps de travail. Les alternatives favorables à la santé. Mais ceux-ci complètent l'usage des pesticides plus qu'ils ne les substituent.

Propos recueillis par Michèle Piquet

LEXIQUE

Bioagresseurs : Organismes vivants néfastes pour le développement de la plante et les récoltes (en viticulture : mildiou, oïdium, black-rot...)

Fongicide : Produit phytosanitaire qui sert à éliminer les champignons nuisibles. Ce pesticide est cancérigène, dangereux pour les reins et peut causer des malformations.

Herbicide : Pesticide qui traite les mauvaises herbes et sert à accroître les récoltes (ex : glyphosate)

Où sont les donneur·euses de plasma ?

Face à un déficit de dons de plasma, l'Établissement français du sang (EFS) intensifie ses efforts pour trouver des volontaires. Le 10 mars, la Maison du don de Bordeaux a lancé une campagne de sensibilisation de six semaines.



En donnant son plasma, Olivier contribue à la recherche et permet de sauver plusieurs vies.

« C'est comme un don de sang classique, c'est juste plus long », explique Olivier, l'air serein. Bien installé sur son fauteuil de prélèvement, il serre une balle en mousse en forme de goutte dans sa main gauche. Ce quinquagénaire donne son sang depuis trente ans, mais aujourd'hui, c'est seulement son deuxième don de plasma. « On m'a plusieurs fois proposé d'en faire, et l'année dernière, j'ai franchi le pas. Ça s'est très bien passé : indolore, sans fatigue ni effet secondaire. J'ai décidé de recommencer. » Derrière lui, reliée à son avant-bras,

une machine appelée apherèse, émet un léger bourdonnement. Il s'agit d'un séparateur de composants sanguins qui extrait uniquement le plasma avant de réinjecter le reste du sang au donneur. Le prélèvement dure une quarantaine de minutes, l'occasion pour Olivier de « profiter d'un moment de calme dans la journée pour lire ou regarder la télé ».

Un défi de souveraineté sanitaire

Le plasma est la partie liquide du sang contenant des protéines et

des anticorps essentiels pour soigner des patient·es atteints de maladies auto-immunes ou de déficits immunitaires graves. Il est utilisé pour des transfusions ou transformé en médicaments. Et la France manque cruellement de ce fluide vital. « 65 % des médicaments qui en sont dérivés sont importés, principalement des États-Unis », alerte Sandrine Le Goff, responsable du développement du territoire de la Gironde et des partenariats à l'Établissement français du sang (EFS) Nouvelle-Aquitaine. « Nous faisons face à un véritable défi de souveraineté sanitaire. » Avec seulement 4 % des

Français qui donnent leur sang, l'établissement a lancé cette année le challenge *Team plasma* qui invite entreprises, campus ou encore clubs sportifs à constituer des équipes pour réaliser un maximum de dons entre le 10 mars et le 18 avril.

Un geste qui a du sens

Contrairement aux États-Unis, où les donneur·euses sont rémunérées, la France défend un don éthique et volontaire. « Notre mission est de donner du sens à ce geste pour attirer un maximum de donneurs »,

explique Sandrine Le Goff. L'engagement des jeunes est prioritaire. « Plus on commence jeune, plus le don devient une habitude », souligne-t-elle. Depuis 2008, l'opération Sang pour sang campus rassemble chaque année 1 500 étudiant·es à Bordeaux. Pour près de la moitié des donneur·euses, c'est une première. Une fois familiarisées avec le don de sang, les jeunes sont plus ouvertes à l'idée de donner leur plasma. L'EFS Nouvelle-Aquitaine vise 45 000 dons de plasma en 2025, soit 10 000 de plus qu'en 2024.

Ana Puisset-Ruccella

Grossesse : prévenir un virus méconnu

Peu connu du grand public, le cytomégalovirus (CMV) touche plus de la moitié de la population française. Bénin pour les personnes au système immunitaire non affaibli, il peut être un danger pour les femmes enceintes et leur fœtus. Explications.

« Les femmes enceintes ont toutes entendu parler de la toxoplasmose ou de la rubéole [ndlr : deux maladies qui peuvent se transmettre de la mère au fœtus], mais très rarement du cytomégalovirus. » Ce constat est tiré par Isabelle Garrigue, virologue médicale au CHU de Bordeaux. Derrière cette appellation barbare se cache un virus de la famille des herpès, qui s'attrape par les fluides corporels (larmes, salive, urine, selles...). Une fois contracté, le virus reste dans l'organisme en se « cachant » dans certaines cellules.

Malformations du fœtus

Si on le connaît si peu, c'est que le cytomégalovirus (CMV) est sans risque pour les personnes dont le système immunitaire n'est pas affaibli. Pour preuve, en France, « plus de 50 % de la population est infectée sans même le savoir », explique Julie Déchanet-Merville, chercheuse au CNRS en immunologie. Mais si le système immunitaire est

affaibli ou peu développé, l'infection au CMV peut avoir des conséquences graves. « Il est la première cause mondiale de retard neuro-sensoriel lié à une infection congénitale », précise Isabelle Garrigue, qui rappelle qu'en France, entre 0,2 et 0,4 % des enfants naissent infectés. Quand le virus est transmis de la mère au fœtus, il peut « atteindre le système nerveux central et engendrer des handicaps lourds, des surdités, une malformation du foie ou du tube digestif, des retards de croissance... », liste la chercheuse. Et d'ajouter : « La grande majorité des enfants qui naissent avec le CMV ne connaissent quand même aucun effet négatif. » À noter que le dépistage du virus n'est pas automatique au début de la grossesse, comme c'est le cas pour d'autres maladies comme la toxoplasmose. Dans tous les cas, si la mère a déjà contracté le virus, les anticorps rendront la transmission du CMV plus rare. Le principal risque concerne les femmes enceintes avec un enfant en bas âge, et qui n'ont jamais été exposées au virus. « Les enfants qui sont gardés en collectivité, en crèche par exemple,

ont de grandes chances de contracter le virus et de le transmettre aux parents à cause des nombreux échanges de flux corporels », précise Isabelle Garrigue. Et vu que les enfants ont moins d'anticorps, ils sont contagieux pendant plusieurs mois, voire plus.

Des règles d'hygiène strictes

Pour se protéger du CMV, « la meilleure solution, et celle pour laquelle tous les professionnels de santé sont d'accord, c'est de respecter des règles d'hygiène strictes », assure Isabelle Garrigue. « Il est fortement recommandé de ne pas embrasser son enfant sur la bouche, de ne pas goûter dans son assiette, ne pas finir son plat, ne pas l'embrasser sur les joues s'il pleure, de se laver systématiquement les mains quand on change les couches, de ne pas prendre un bain avec le bébé, qui risque d'uriner », énumère une sage-femme bordelaise. Ces recommandations concernent les personnes qui partagent le foyer.

Jean Rémond



La mosquée de Talence dépense 300 € par jour pour assurer les distributions de repas.

Iftar solidaire : une hausse des demandes

Tous les soirs du mois de Ramadan depuis 2021, la mosquée de Talence propose des iftars solidaires, des repas partagés pour rompre le jeûne.

Le soleil se couche lorsque les bénévoles de l'Association des musulmans de Talence et du Collectif des parents s'activent pour servir la longue file de personnes qui s'étend devant la petite mosquée. « Quelqu'un veut un paquet de pâtes ? », lance un bénévole. En plus des repas partagés pour briser le jeûne et prier ensemble, la mosquée de Talence propose des colis alimentaires avec des œufs, des dattes, du pain, du fromage et de la Harira, une soupe marocaine.

Contre l'isolement

Dans la file, Mohamed, 24 ans, se tient droit. Il se rend aux distributions deux fois par semaine. « Je suis étudiant, alors pour moi c'est un peu compliqué », murmure le jeune homme, une casquette noire enfoncée sur la tête. Plus loin dans la file, Abdhul attend son tour. Le jeune garçon de 11 ans vient récupérer un panier repas pour sa famille. Il se rend à la mosquée de Talence tous les soirs. Pour lui, ces distributions solidaires sont essentielles : « C'est important de donner pendant le mois du Ramadan », sourit-il.

3 200 repas

Abderrahim, bénévole depuis 20 ans, observe une hausse de la demande. « Il y a un réel besoin, les gens nous sollicitent, que ce soit des jeunes, des vieux, des SDF, des Français, des non Français, religieux ou non », dit-il en haussant les épaules. Adil, président de l'association depuis 2020, rapporte qu'en 2023, l'association a servi 3 200 repas et distribué 115 paniers repas. Cette année, elle

Sofia Goudjil

Trêve hivernale : « Des élèves de ma classe seront mis à la rue »

Face à la crise budgétaire, le Département de la Gironde a fait le choix de restreindre sa politique d'hébergement d'urgence à ses compétences initiales. Si la Préfecture ne fait rien, près de 60 familles de la métropole seront à la rue.

« Depuis 3-4 ans on entend de plus en plus d'histoires d'enfants sans domicile fixe », s'inquiète Hélène Ceci, institutrice à l'école maternelle Le Point du jour à Bacalan. « Je n'avais jamais été confrontée à ces situations de sans-abrisme parmi mes élèves, avant la Covid-19 », témoigne Véronique Magniant, enseignante à l'école Carle Vernet. À l'école maternelle des Menus, dans le centre ville de Bordeaux,

« un enfant sur cinq n'a pas de domicile fixe », explique Sylvie Tellot. Cette parent d'élève mobilisée ajoute : « Dans certains établissements c'est bien pire. » Depuis quelques années, la communauté enseignante constate une recrudescence du nombre d'élèves mal logés. Et la situation risque de fortement s'aggraver avec la fin de la trêve hivernale, le 31 mars.

85 familles sans logements ?

Le Département va cesser d'héberger 85 familles sans logement. Il a pour obligation légale d'héberger des femmes enceintes et les familles monoparentales avec enfants de moins de trois ans (voir infographie). Or, les familles menacées de mises à la rue ne remplissent plus ces critères. Dans un courrier que nous nous sommes procurés, Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde, annonce trois millions d'euros d'économie sur l'hébergement d'urgence. « Le Département héberge des familles relevant de la pleine compétence de l'État. On déplore de ne plus avoir de moyens financiers suffisants pour les accueillir », écrit-il.

Le Département indique être « toujours en discussion » pour trouver une solution avec la Préfecture. Avant d'ajouter : « Il y a des fermetures de places d'hébergement ailleurs, chacun doit assumer ses responsabilités légales. » Une manière de renvoyer la Préfecture à ses obligations puisque c'est à elle de loger les familles monoparentales avec enfant de plus de 3 ans. Sollicitée, la Préfecture assure avoir proposé

une solution de relogement à 25 des 85 familles concernées, sans plus de précision. De son côté, la Mairie de Bordeaux augmente chaque année sa capacité d'accueil des sans-abris. Pourtant, elle indique ne pas pouvoir « prendre en charge 85 familles relevant de la responsabilité de l'État ».

« Si l'État ne fait rien, qui agira ? »

Face à la gravité de la situation, Myriam Eckert, élue municipale à Bordeaux en luttant, s'impacientée : « La Mairie de Bordeaux se défait sur l'État, mais si l'État ne fait rien, qui agira ? » Les citoyen·nes, pour leur part, n'ont pas attendu la fin de la trêve hivernale pour agir. Depuis juin 2024, des parents d'élèves regroupés au sein du Collectif de soutien aux enfants mal logés, interviennent dans plusieurs établissements scolaires de la métropole. Selon Bernie Catalayud, membre du collectif Bienvenu, si rien n'est fait, « ce désengagement du Département pourrait mettre à la rue plus de 170 enfants ». Myriam Eckert, également militante au

DAL33 (association de défense du droit au logement en Gironde) précise : « Ce sont très souvent des femmes seules, françaises comme étrangères. »

30 000 logements vacants

Actuellement, le Collectif de soutien aux enfants mal logés aide 28 familles. « Plus on communique, plus on nous contacte pour trouver de l'aide », abonde Agathe Le Bihan, membre du groupe. « On est fatigué de faire ce que l'État ne fait pas, nous on devrait juste faire des crêpes à la kermesse », ajoute-t-elle. « Pourquoi n'applique-t-on pas massivement une réquisition des logements vacants ? », assène Myriam Eckert. « Il y a plus de 30 000 logements vacants dans la métropole, l'équivalent de la ville de Périgueux ! » Face à l'ampleur de la crise du logement, le DAL33 appelle à un rassemblement samedi à Bordeaux. À six jours de la fin de la trêve hivernale, Hélène Ceci désespère : « Je sais que le 31 mars, des élèves de ma classe seront mis à la rue. »

Jean-Baptiste Stoecklin

Chaîne de responsabilité d'hébergement*

Le Département est censé prendre en charge le logement des femmes enceintes ou des mères isolées avec un enfant de moins de 3 ans.

La Préfecture est censée prendre en charge le logement des familles monoparentales avec un enfant de plus de 3 ans.

Le sans-abrisme en Gironde

« 12 050 personnes privées d'un domicile personnel » recensées par la Fondation pour le logement des défavorisés en Gironde en 2022.

Les hébergements d'urgence saturés

Le taux d'occupation des hébergements d'urgence est de

100,29 %

Données relatives à la nuit du 20/04 au 21/04/2024 communiquées par le 115 et la préfecture de Gironde.

La trêve hivernale

Depuis 2014, elle est prévue du 1er novembre au 31 mars.

Pendant cette période, la loi interdit d'expulser des locataires de leurs logements, hors lieux informels (squats, bidonvilles...).

VIE QUOTIDIENNE

Une asso pour réparer son biclou

Trois fois par semaine, l'atelier d'auto-réparation de l'association *Léon à vélo* permet à chaque adhérent·e de réparer son cycle, accompagné·e de mécanicien·nes bénévoles ou salarié·es.

Il suffit de suivre la piste des cyclistes pour trouver l'atelier, dans la Maison du vélo à Mérignac. Au cœur de ce bâtiment de briques aux airs de forteresse, une vingtaine de mains de l'association *Léon à vélo*, créée en 2017, s'active. Ici, les participant·es sont des amateur·ices qui se forment à l'entretien de leurs montures. Au fond de la salle, Mariette Contu met les mains dans le cambouis

pour la première fois. « J'ai découvert l'endroit en promenant mon chien. J'ai récemment acheté un vélo électrique. Pouvoir l'entretenir moi-même, c'est un vrai plus », explique-t-elle. Chiffon en main, la Caudéranaise s'affaire à la tâche. « On ne m'avait jamais expliqué comment graisser correctement une chaîne, je l'apprends aujourd'hui », confie-t-elle. Sous l'œil des quatre mécanicien·nes professionnel·les et d'une quinzaine de bénévoles,

elle découvre toutes les étapes pour maîtriser cette réparation et devenir autonome. Dans chaque recoin de l'atelier, des pièces soigneusement triées s'accumulent. Pour alimenter son stock, l'association récupère des vélos donnés, mais elle est aussi sollicitée par les communes voisines pour récupérer les cycles abandonnés. « Après le boom du vélo pendant la pandémie, il y a eu une vague d'abandons. Nous sommes devenus un des acteurs dans l'écosystème du vélo », souligne Rebecca Whitehead, ancienne juriste devenue mécanicienne vélo après la Covid.

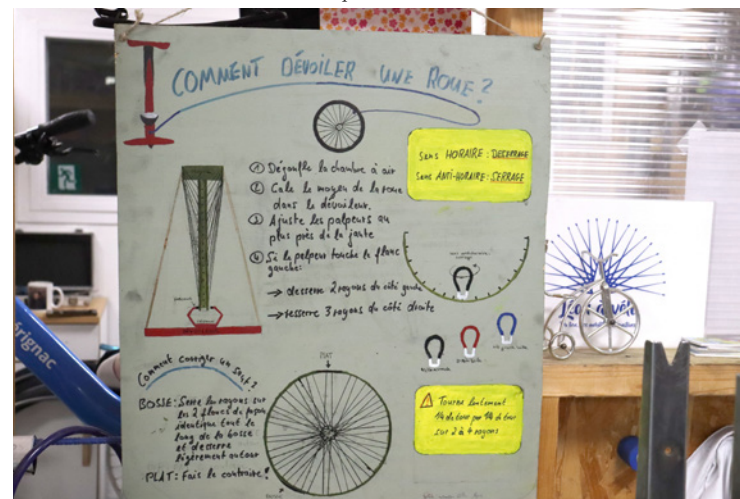
Objectif : réemploi, récupération et réparation

Moyennant une adhésion annuelle de 15 €, les membres peuvent profiter de l'ensemble des pièces récupérées par l'association. « L'objectif est de faire du réemploi, de la récupération et de la réparation. On ne gaspille rien, tout est revalorisé », ajoute-t-elle.

En plus de ses permanences, l'association consacrera un samedi tous les deux mois à des formations spécifiques à chaque pièce du vélo, au prix de 7 € pour trois heures de formation. La première aura lieu le 29 mars. Parallèlement, l'association organise chaque dernier jeudi du mois des ateliers en mixité choisie, à destination des femmes. Ces ateliers leur offrent



Rebecca Whitehead, mécanicienne salariée pour Léon à vélo.



Présents dans tout l'atelier, des panneaux explicatifs sur les concepts de réparation des cycles.

un cadre propice pour s'initier à un domaine encore majoritairement masculin. « J'ai commencé la mécanique vélo dans un atelier réservé aux femmes, et j'ai voulu reproduire cette approche, explique

Rebecca. C'est un moyen de montrer que ce milieu n'est pas réservé aux hommes. »

Nathan Clergue

CULTURE

Bordeaux aux rythmes du Brésil

Pendant onze jours, la métropole accueille plusieurs spectacles qui célèbrent la culture brésilienne. Premier concert demain avec Flavia Coelho et Lucas Santtana, au Rocher de Palmer à Cenon.

Samba, bossa nova, *forró*... la musique brésilienne s'installe à Bordeaux. Cette culture foisonnante est mise à l'honneur, du 26 mars au 6 avril, par l'Opéra national de Bordeaux. Une programmation organisée dans le cadre de la saison France-Brazil 2025, pour renforcer la relation entre les deux pays. Dans un premier temps, la France accueille, d'avril à septembre, une série de représentations brésiennes. L'événement promet des artistes comme le chanteur Tiganá Santana, dont la musique mêle sonorités brésiennes et ouest-africaines. Même volonté de mélange chez Flavia Coelho et Lucas Santtana, qui allient bossa nova, blues et reggaeton. C'est l'occasion

de découvrir une culture musicale qui incarne l'histoire de son pays. La musique brésilienne tire ses origines du XVI^e siècle. Les esclaves déportés aux Amériques puisaient dans l'expression culturelle de l'Afrique noire et des traditions folkloriques brésiennes. Un moyen de résistance et d'exutoire. Au Brésil, la musique est aussi interactive. Un bal participatif, également appelé *forró*, est d'ailleurs au programme, samedi 28 mars. « Le *forró* est né comme une fête de village dans le Nordeste [ndlr : une région du Brésil] », explique Xavier Mallein, directeur de l'association *Forró Bordeaux* et organisateur de la soirée. « Ce bal populaire met à l'honneur la joie, la musique et la danse. Aujourd'hui les jeunes le rendent

plus dynamique et cassent les codes. » C'en est fini du tandem traditionnel garçon-fille. Chacun·e peut choisir un ou une partenaire plus librement. Marcelo Chagas, professeur de *forró*, précise : « La notion de genre y est beaucoup plus effacée que dans d'autres danses comme la bachata ou la salsa ». Le *forró*, comme le reste de la musique brésilienne, incarne un brassage culturel et social, ce qui lui permet de se réinventer. À partir du mois d'août, et jusqu'en décembre, ce sera à la France d'exporter sa culture au Brésil. Des événements et des artistes s'y produiront en retour.

Haby-Gaëlle Dembélé et Pablo Perez

AU PROGRAMME

26 mars

Flavia Coelho & Lucas Santtana | Ensemble au Rocher de Palmer (Cenon)

28 mars

Bal brésilien au Grand-Théâtre, Salon Boireau (Bordeaux)

29 mars

Tiganá Santana à l'Auditorium (Bordeaux)

3 avril

Brésil Carnavalesco au Grand-Théâtre, Salon Boireau (Bordeaux)

Sous le soleil de l'orchestre à l'Auditorium (Bordeaux)

6 avril

Brasilidades à l'Auditorium (Bordeaux)



L'artiste brésilien Tiganá Santana se produira à l'Auditorium de l'Opéra national de Bordeaux samedi.